

LOU BLAGAÏRE

Janvier 2022

TRESSAN

N° 81



Bonjour à toutes et à tous,

A l'heure où est rédigé votre journal municipal, la situation sanitaire s'est aggravée notamment dans le département de l'Hérault ou le taux d'incidence est en très forte augmentation chaque jour. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le niveau de cette crise dans un mois et

des mesures
lors, en

restrictives qui pourraient alors être imposées. Dès responsabilité, j'ai pris la décision d'annuler pour la deuxième année consécutive la traditionnelle cérémonie des vœux initialement prévue le 14 janvier. Le repas des aînés est lui aussi compromis, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé tout comme l'année dernière de distribuer aux personnes âgées de plus de 75 ans un sachet de friandises pour les aider à passer le cap de cette nouvelle année dans la joie et la bonne humeur. Les membres du conseil municipal feront eux-mêmes la distribution dans la première quinzaine du mois de janvier

Page 1, :	Le mot du Maire.
Page 2,3,4,5,6 :	Infos mairie
Page 6 :	U.N.R.P.A
Page 7,8 :	La Bibliothèque
Page 9, 10 :	Foyer rural
Page 11 :	La Ribambelle
Page 12 :	Urbanisme

2021 a été marqué par l'achèvement de la deuxième tranche des travaux du château et les meubles sont installés dans les 2 salles de la bibliothèque. Le permis de construire pour l'aménagement des abords (plan en page 2 de votre journal) a été déposé le 7 juillet et les travaux devraient démarrer fin février, début mars. Il faut auparavant s'assurer qu'il n'y a pas de vestiges archéologiques.

Les aires de jeux ont reçu l'homologation des services de sécurité et sont très fréquentées. Le petit bois en face du cimetière a été nettoyé, les arbres élagués et il mérite le déplacement pour avoir une belle vue sur la plaine de l'Estang. Les façades du local de la rue des Barris ont été ravalées et les travaux d'aménagement intérieur pour la création d'un appartement commenceront en 2022.

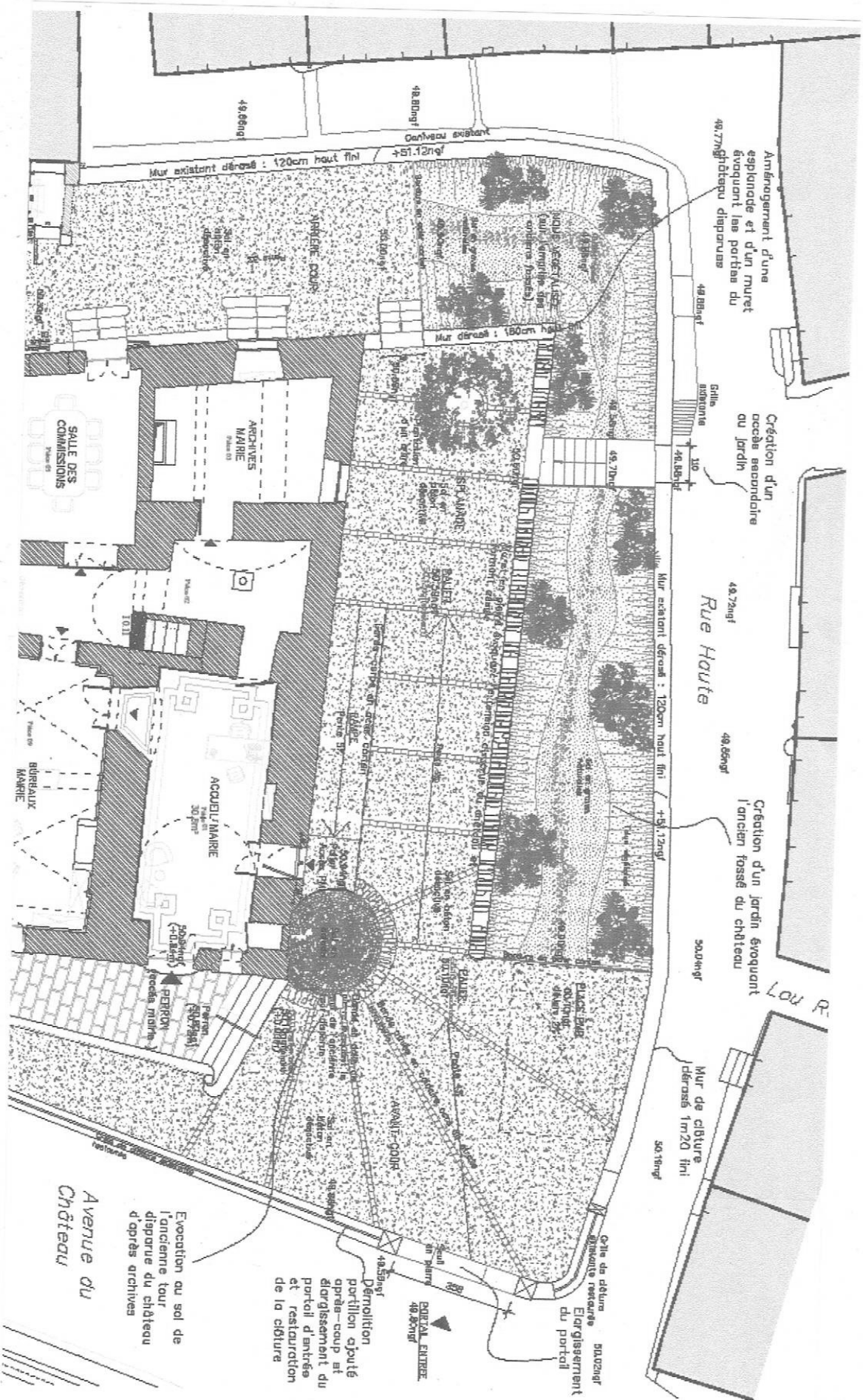
Le conseil municipal a décidé d'illuminer le village pendant les fêtes de fin d'année et le clocher a retrouvé son éclat. Tous nos remerciements à Frédéric Buéno notre façadier qui a offert la guirlande et un grand merci à l'électricien Rodolphe Kamierzac pour son geste commercial. Un sapin a été installé sur la place de l'église, devant l'école. D'autres illuminations verront le jour les prochaines années et un sapin de taille respectable devrait trouver sa place pour les fêtes de fin d'année dans la cour du château. Je fais le vœu que nous nous retrouvions tous le 13 juillet sur la place du village pour la traditionnelle brasucade et que les associations puissent nous faire profiter de leurs animations.

Je tiens à remercier chaleureusement le personnel communal, les présidentes et présidents d'associations et tous leurs bénévoles qui font vivre et animent notre village, ainsi que toutes les institutions qui nous soutiennent financièrement, l'État, l'Europe, la Région, le Département et la Communauté de commune, et je n'oublie pas mes deux adjoints qui s'investissent sans compter ainsi que les conseillères et conseillers municipaux pour leur dévouement et le travail accompli au cours de cette année écoulée.

En mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale, meilleurs vœux à vous tressanaises et tressanais, à vous présidentes et présidents d'associations, à l'ensemble du corps enseignant, à tous les employés municipaux et à tous ceux qui oeuvrent au quotidien pour que Tressan reste ce joli village où il fait si bon vivre.

Bonne et heureuse année à tous

Daniel Jaudon



Une vue du projet d'aménagement de la cour du château.

Journée éco citoyenne

Trois communes unies pour montrer l'exemple

Une centaine de personnes s'était mobilisée, samedi 16 octobre, à l'initiative des communes de Bélarga, Campagnan et Tressan. Petits et grands ont parcouru villages et alentours pour ramasser les déchets sauvages et la récolte a été fructueuse. Malheureusement trop fructueuse, puisque l'équivalent de plusieurs camions a été ramassé et regroupé en fin de matinée à Bélarga. Des déchets de toutes sortes, pneus, tôle, fils de fer,



plastiques, canettes, etc. Tout ce qui est censé être déposé dans les containers de tri sélectifs ou en déchèterie !



C'est pour lutter contre ce fléau que nos trois communes ont décidé d'agir en unissant leurs moyens et en mobilisant les habitants volontaires. Ce type d'action doit nous faire prendre conscience de notre impact sur la nature. Il faut montrer l'exemple, ne plus rien laisser, ne plus rien jeter dans la nature.

Le maire de Bélarga, José Martinez, se satisfait de la mobilisation des habitants et du résultat de cette demi-journée : "Les actions, comme celle-ci, réalisées en partenariat avec plusieurs communes, sont très efficaces." Jean-Marc Isure, maire de

En présence de Jean-François Soto, président de la CCVH, des cadeaux ont été remis aux enfants participants. La Région Occitanie, le Département de l'Hérault, la communauté de commune de la Vallée de l'Hérault ainsi que le Syndicat Centre Hérault ont apporté une aide et un soutien logistique. Cette demie journée s'est clôturée par un apéritif convivial.



Le maire de Tressan absent ce jour là, mais représenté par ses deux adjoints ainsi qu'une partie du conseil municipal s'étonne du peu de participation de ses administrés et félicite les adultes et les enfants qui se reconnaîtront sans oublier Pascal, notre nouvel agent technique.

Transports scolaires

Une formation d'accompagnateur dans les bus scolaires a été proposée aux collectivités par Hérault Transport.

Le mercredi 24 novembre 2021, une quinzaine d'employés municipaux et élus des communes de Tressan, Bêlarga et Pui-lacher a participé à cette formation dispensée par l'association ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) en présence de plusieurs agents d'Hérault Transport.

Les situations problématiques rencontrées pas nos accompagnatrices chargées d'aider et de surveiller les enfants lors des trajets en bus au quotidien ont été exposées et des réponses apportées.

Les thèmes de la responsabilité, de la prévention et de l'accidentologie ont été abordés tout au long de cette journée.

Une mise en situation dans un bus affrété pour l'occasion a permis à nos agents d'apprendre à appliquer les agissements adaptés en cas de problème.



Hérault transport rappelle que le transport des enfants est assuré sous sa responsabilité. Ainsi, tout comportement inadapté d'un enfant doit lui être signalé sans délai. Les parents seront ainsi immédiatement contactés et des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion pourront être appliquées.

Cette journée a été très enrichissante pour tous !

Pose de la guirlande au clocher



Un grand merci à nos amis Frédéric Buéno (Façadier) qui nous a offert la guirlande et Rodolphe Kamierzac (R.K.Elec) pour son geste commercial et son numéro d'équilibriste.

ETAT CIVIL

Naissances

Daphné PEARRICH BOBEE, née le 30 septembre 2021, de Marine BOBEE et d'Adan PEARRICH GRANADO

Noah DELVALLE, né le 21 octobre 2021, de Gaëlle CONEJERO et d'Adrien DELVALLE

Alix NOYON, née le 22 octobre 2021, de Laura MAILLARD et de Kévin NOYON

Décès

Marie VIDALLER née SEGURA, décédée le 23 septembre 2021

Bernard BRAUJOU, décédé le 28 novembre 2021

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault accompagne les habitants des cœurs de village dans le tri des déchets de cuisine

La communauté de communes, au travers de son projet de territoire « Vallée 3D » (Démocratique, Digitale, Durable), s'engage auprès de ses habitants dans la transition énergétique et numérique.



Passage du badge

Pour répondre aux problématiques liées au tri des déchets de cuisine (autrement nommés biodéchets) dans les cœurs de villages et réduire la quantité de déchets résiduels collectés et enfouis, l'intercommunalité a lancé une expérimentation en 2019 avec la mise en place de points d'apport volontaire contrôlés sur 7 communes pilotes. Le bilan ayant été très positif, la phase 2 a démarré au cours de l'année 2021 pour étendre le dispositif à de nouvelles communes. Il s'agit d'un service de proximité qui facilite le tri des déchets de cuisine dans les centres bourg et limite les nuisances visuelles et sonores de la collecte. Chaque habitant (résident) concerné par ce système de collecte est doté d'un badge d'accès et peut se rendre au point d'apport dès qu'il le souhaite. Il n'a plus à stocker les déchets de cuisine jusqu'aux jours de collecte en porte à porte.

La communauté de communes souhaite implanter courant 2022 un point d'apport dans le village de Tressan et informera les habitants de ce déploiement avec l'aide des élus et du personnel municipal.



Dépôt de sac



Modèle d'implantation

Opération « 8000 arbres »

Dans le cadre de son action « Hérault Environnement » le Département a lancé le projet « 8 000 arbres par an » pour l'Hérault.

La commune de Tressan a déjà fait part de son intérêt pour cette opération en commandant en 2020 14 arbres qui ont pris racine sur l'aire du Belvédère à l'exception de trois d'entre eux qui n'ont pas survécu à la transplantation.

Cette opération est renouvelée cette année pour une livraison à l'automne 2022.

Ainsi 20 arbres ont été commandés, amandiers, arbousiers, arbres de Judée, tilleuls, sorbiers des oiseleurs... 17 iront agrémenter le terrain de sport des Vigneaux et les 3 autres remplaceront ceux qui n'ont pas pris racine au Belvédère.

Sécurité routière

Un nouveau miroir routier, plus grand et plus performant que le précédent, a été installé sur l'Avenue du Château, dans le virage, afin de sécuriser le croisement des véhicules.



La visibilité est donc considérablement améliorée mais cela ne doit pas inciter les conducteurs à augmenter leur vitesse à cet endroit qui

reste sensible malgré tout, comme d'ailleurs l'ensemble de la traversée du village.

C'est pour cette raison qu'une étude a été lancée avec le concours des services du Département pour améliorer la sécurité à l'entrée de la commune, côté Chemin Neuf.

Ensemble et Solidaires UNRPA Club de Tressan

Nous arrivons aux fêtes et malgré toutes les difficultés rencontrées au cours de cette année nous avons pu nous retrouver en respectant les consignes sanitaires.

Le jeudi 18 novembre 2021, notre journée « dégustations » fut un moment de réussite conviviale.

Le jeudi 2 décembre 2021, notre repas de Noël au cours duquel nous avons rendu hommage à notre trésorière FIFI qui a décidé de cesser son activité, mais reste auprès de nous. Un moment d'émotion après tant d'années à se donner pour notre Club avec le sérieux que nous lui connaissons.

Une journée festive au moment où la situation sanitaire se dégrade et où toutes les réunions sont menacées d'interdiction.

Le jeudi 13 janvier 2022 à 15h00, notre Assemblée Générale au cours de laquelle notre CA sera démissionnaire. Un nouveau bureau sera constitué. Nous profitons de cette Assemblée Générale pour offrir les galettes et les bulles.

Le jeudi 10 février 2022 nous fêterons la Saint Valentin au cours d'un après-midi crêpes.

Bien évidemment, toutes ces dates seront confirmées pour suivre les directives qui pourront nous être données.

Nous espérons que malgré tout cela, chacun et chacune passera de bonnes fêtes de fin d'année et que l'année 2022 nous retrouvera avec moins de risques et de soucis.

Meilleurs Vœux à toutes et à tous, protégez-vous et aimez-vous.

LA BIBLIOTHEQUE

Au dernier trimestre 2021, nous avons passé les dernières commandes de livres qui sont en cours d'équipement et seront bientôt disponibles pour nos lecteurs.

Voici les derniers titres achetés :

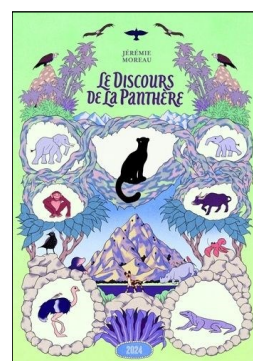
- La carte postale d'Anne Berest
- Enfant de salaud de Sorj Chalandon
- La porte du voyage sans retour ou les cahiers secrets de Michel Adanson de David Diop
- Ma mère avait ce geste d'Alain Rémond
- Seule en sa demeure de Cécile Coulon
- Les vies de Jacob de Christophe Boltanski

Nous avons également acheté des livres pour enfants ainsi que des bandes dessinées.

Parmi nos derniers achats et lectures, certains livres ont retenu particulièrement notre attention :

Le discours de la panthère : une bande dessinée de Jérémie Moreau, auteur de **La saga de Grimm**. Parole sur la destinée et l'origine du monde, sur l'interaction et le lien entre tous les êtres vivants, la parole est portée par les animaux à l'instar des fables de la Fontaine.

Une très belle bande dessinée au graphisme magnifique.



Rêver debout roman de Lydie Salvayre ou une autre lecture de Don Quichotte.

Il fallait oser, elle a osé !

Même si nous n'avons pas lu le livre de Miguel de Cervantès, romancier né le 29 septembre 1547 à Alcazar de San Juan et mort le 23 avril 1616 à Madrid en Espagne, tout le monde a entendu parler de Don Quichotte de la Manche. Personnage caricatural, ridicule, monté sur une jument efflanquée, nommée Rossinante, accompagné d'un serviteur benêt et rondouillard monté sur une mule. Mais c'est sans compter sur le talent de Lydie Salvayre qui se plonge dans le contexte historique de l'Espagne sous le règne d'Isabelle la Catholique et de Philippe II d'Espagne en pleine période de l'Inquisition où chaque mot mal interprété peut vous envoyer en prison ou pire, à la mort, époque où règne injustice, arbitraire, violence...

Lydie Salvayre interpelle Miguel de Cervantès sur la personnalité de Don Quichotte, lui rappelant que ce dernier n'a de cesse de combattre l'injustice, les inégalités, les préjugés, les malheureux, les opprimés, les prisonniers, les femmes quelles qu'elles soient. Il méprise les honneurs, les réseaux, les appartenances. A chaque échec, il se relève, repart et continue sans relâche.

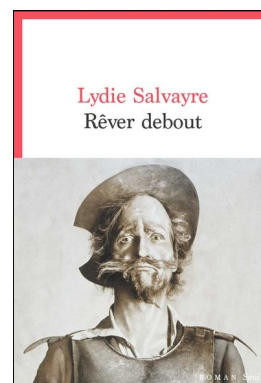
Don Quichotte apparaît alors comme un héros défendant envers et contre tous ce en quoi il croit, n'acceptant aucune compromission. Lydie Salvayre n'hésite pas à faire de ce combat un parallèle avec le contexte actuel (il est vrai que la défense des droits de l'homme et des femmes, les combats contre les injustices et des inégalités ne sont pas des sujets à l'ordre du jour sous le règne d'Isabelle la catholique) puis elle interroge alors Cervantès sur le choix de ridiculiser son personnage et lui demande si en fait il n'est pas son propre porte parole et le moyen pour lui de dénoncer les inégalités, les violences, l'intolérance en évitant la prison.

A première vue, un homme aussi ridicule que Don Quichotte qui fait rire à ses dépens en permanence, ne peut être dangereux n'est ce pas ?

Le personnage de Don Quichotte devient alors extrêmement contemporain et universel ; il devient celui qui ne renonce jamais, insensible à l'opinion des autres.

Etonnante Lydie Salvayre qui sait voir au-delà des apparences et lire au delà des mots.

(Ce livre appartient à la bibliothèque de Puilacher ; on peut le réserver sur le réseau des bibliothèques de la CCVH)



La carte postale d'Anne Berest

En janvier 2003, une étrange carte postale est mêlée aux traditionnelles cartes de vœux reçues par la famille de la future romancière, Anne Berest (née en 1979). Au recto, la carte représente une photo de l'Opéra Garnier. Au verso, quatre prénoms sont inscrits d'une écriture malhabile : Ephraïm, Emma, Noémie et Jacques. Lélia Picabia, la mère d'Anne reste interloquée : ces prénoms sont ceux de ses grands-parents maternels et de deux de leurs trois enfants. Tous les quatre sont morts à Auschwitz en 1942. La carte postale n'est pas signée. Qui peut avoir eu la cruauté d'envoyer pareil souvenir à la famille ?

Des années plus tard, parce qu'elle est devenue mère à son tour, Anne Berest décide de se lancer dans une grande enquête pour retrouver l'auteur de cette carte. Entre-temps, elle a retracé l'épopée de la famille Rabinovitch, mi- russe, mi- polonaise, qui a vécu successivement en Lettonie, en Palestine, puis s'est installée en France, pays du rêve et de la liberté. Ils y ont élevé leurs trois enfants, Myriam (grand-mère maternelle d'Anne Berest), Noémie et le petit Jacques, dans la conviction que la France est leur salut, sa culture la plus riche du monde, sa langue la plus belle et son peuple le plus accueillant.

Avec beaucoup de talent, et beaucoup de pudeur, sans pathos, Anne Berest essaie de reconstituer l'histoire de sa famille, son histoire.

Elle nous parle de l'époque terrible des lois juives, de l'antisémitisme, des rafles, de la déportation, de la mort ; du rôle des autorités françaises dans ces moments terribles. (Longtemps le gouvernement français parla de disparition en parlant des déportés). Sa grand-mère Myriam seule rescapée de cette famille s'est murée dans le silence, elle tait sa judaïté. Dans une seconde partie Anne Berest nous emmène avec elle dans ses recherches, la reconstitution du puzzle de sa vie, elle découvre qu'elle est descendante d'une famille juive ; patiemment avec l'aide de sa mère, elle recherche le fil de leur histoire avec ténacité, courage et pudeur, évoquant le traumatisme des secrets et des non dits sur la vie des descendants.

Enfin elle trouvera qui a envoyé cette carte postale et découvrira le sens de cet envoi.

C'est un livre émouvant et passionnant qui se trouve à la bibliothèque de Tressan

Atelier Éducation à l'image

Vendredi 10 décembre la bibliothèque en partenariat avec la CCVH et Occitanie films a pu proposer un atelier d'éducation à l'image avec Jehanne Bréchet-Bouix, enseignante d'analyse filmique et d'histoire du cinéma à Montpellier, qui nous a aidés à décrypter le langage caché de trois magnifiques courts-métrages tournés et/ou produits en région Occitanie, choisis par l'équipe de bénévoles :

- Aïssa, Clément Tréhin-Lalanne, 2014 (fiction)
- Yalda, Roshanak Roshan, 2016 (animation)
- Pile poil, Lauriane Escaffre et Yvonnick Muller, 2018 (fiction)

Après la projection de chacun des courts-métrages, Jehanne Bréchet-Bouix nous a initiés à l'analyse d'images et aux richesses du langage cinématographique. Les échanges ont été enrichissants et chaleureux. Nous la remercions particulièrement pour la clarté de ses propos et la qualité de son intervention.



Notez sur vos agendas les prochaines animations (informations détaillées sur le site des bibliothèques) :

- Le samedi 5 février à 11h : « Langue au chat » Contes à partir de 4 ans (festival Mots Parleurs)
- Le dimanche 6 février à 15h : « Les 1001 nuits de la belle au bois dormant » Contes à partir de 6 ans (festival Mots parleurs)
- Le vendredi 18 mars soir : « La fête du court métrage ».

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2022 !

Foyer Rural de Tressan

L'Assemblée Générale annuelle du Foyer Rural de Tressan s'est tenue le 22 octobre dernier à la Distillerie. Lors de cette AG, 23 membres ont été élus au CA, ce qui constitue une belle équipe pour écrire un nouveau chapitre dans l'histoire du Foyer Rural. Dans la foulée, le CA a renouvelé les membres du bureau qui se compose désormais comme suit :

Luc Sabot, Président - Sylvie Baron, Vice-présidente - Coralie Bueno, Trésorière - Olivier Blois, Trésorier adjoint - Lisa Moyano, Secrétaire - Pierre Cieutat, Secrétaire adjoint

Tous armés d'une belle énergie, les membres du CA se sont mis au travail pour que le Foyer Rural se projette à nouveau vers le futur, après 2 ans de réduction ou d'arrêt de ses activités dus au Covid. Plusieurs réunions de travail ont été mises en place pour appréhender et connaître mieux le FRT, dans le but d'actualiser son fonctionnement. Il a été question de gestion interne, de communication, de logistique, et de toutes les idées et envies pour les prochains événements et prochaines activités à Tressan.

Dès cet automne, le Foyer Rural a accompagné un collectif de parents d'élèves pour l'organisation de la fête d'Halloween le 31 octobre 2021 à la Distillerie. Les participants ont tous rivalisé d'imagination pour se rendre le plus horrible possible avec déguisements et maquillages. Ce fut un beau succès tant par la belle humeur partagée que vis-à-vis de la fréquentation (près de 80 personnes). Cette première édition nous encourage à reconduire la fête d'Halloween l'année prochaine, organisée plus en amont pour lui donner plus d'ampleur.



En décembre dernier, le Foyer Rural a aussi organisé un atelier créatif ouvert à partir de 6 ans, animé par Cathy Guttin, qui proposait aux participants de fabriquer des couronnes, des petits personnages et autres décorations dans la thématique de Noël.

Le Foyer Rural regrette que, pour des raisons liées aux conditions sanitaires, plusieurs activités hebdomadaires n'aient pu reprendre (ping-pong, théâtre, Do in...). Les contraintes sont trop compliquées à gérer pour ces activités. Nous attendons avec impatience des temps plus adaptés pour envisager leur reprise.

Foyer Rural de Tressan

En revanche, les 2 activités gym animées depuis plusieurs années par Corinne Juery ont repris en septembre à la salle de la distillerie. Il n'est pas trop tard pour vous y inscrire !

Gym tonique le mardi de 19h à 20h30

Gym douce le mercredi de 11h à 12h

Pour cette année 2022, le Foyer Rural souhaite relancer ses événements phares et proposer également de nouveaux rendez-vous. Ainsi, nous avons fait des demandes de subventions pour un projet autour du cinéma à destination de la jeunesse Tressanaise. Nous aurons la réponse des financements fin janvier pour un projet qui débiterait dès février. Pour le week-end de pâques nous envisageons d'organiser un événement s'adressant à tous, associant carnaval, concours de pétanque, olympiades, repas partagés... Par ailleurs, nous informons également tous les musiciens de Tressan que nous projetons la mise en place d'une scène ouverte pour la fête de la musique en juin. Tous y seront bienvenus. Et enfin, août 2022 pourrait voir le retour de la soirée aligot !!!

Ces quelques projets sur lesquels nous travaillons n'excluent pas pour autant d'autres idées ou d'autres propositions qui pourraient émerger en cours d'année de manière plus impromptue.

Nous espérons pouvoir tenir ce programme malgré la crise sanitaire. Bien entendu, ces projets demandent du temps pour l'organisation et des bras pour leur réalisation. Nous comptons déjà sur votre énergie participative pour les mener au mieux. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration est déjà très mobilisé et engagé. Soyez bienvenus pour rejoindre cette nouvelle dynamique. Les adhésions au FRT sont toujours ouvertes et les bonnes volontés seront toujours bien accueillies.

Nous sommes aussi curieux de vos remarques, envies ou suggestions. N'hésitez pas à nous contacter. Pour cela deux moyens sont possibles.

Par mail : foyerruraltressan@gmail.com

Par courrier : il suffit de déposer une enveloppe dans la boîte aux lettres de la Mairie, à l'attention du Foyer Rural.

Enfin, en fonction de l'actualité, nous avons l'intention d'envoyer aux adhérents une lettre d'information par mail. Si vous n'êtes pas adhérents et que vous souhaitez la recevoir quand même, transmettez-nous votre adresse mail via les 2 canaux indiqués ci-dessus. Si vous n'avez pas d'adresse mail, nous pourrions déposer une version papier dans votre boîte au lettre. Pour cela, donnez-nous votre adresse postale.

Avant de vous retrouver lors de nos événements et activités, nous vous souhaitons une belle année 2022 !

Le père Noël à l'école.

Un mois de décembre sous le signe des festivités malgré le contexte sanitaire actuel.

Les petits-moyens ont pu décorer le joli sapin apporté par la mairie de Tressan à l'école. Chaque enfant a apporté sa petite décoration et l'a positionné avec soin sur le sapin.

Tout au long du mois de décembre, les élèves ont confectionné des petits objets et cartes de Noël afin de faire briller les murs des classes et offrir ces petites fabrications faites de leurs petites mains à leurs parents.



Le père Noël nous a fait l'honneur de sa venue dans les classes de maternelle le jeudi 16 décembre dans la matinée pour la plus grande joie des élèves de l'École Maternelle la Ribambelle.

Lors de cette visite surprise, un peu à l'avance, il a déchargé sa hotte remplie de cadeaux dans chacune des deux classes. Les élèves ont pu ouvrir avec empressement les paquets pour découvrir de jolis livres autour du thème des émotions, thème travaillé avec les classes de maternelle tout au long de l'année.

Nous remercions les mairies de Tressan et de Bélarga pour leur participation pour ces cadeaux de fin d'année ainsi que le vieux bonhomme rouge pour ce temps accordé pour le plus grand bonheur des enfants.

Les petits écoliers de l'école La Ribambelle ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante vous souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

« Merci père Noël pour les cadeaux ! »



A partir du 1^{er} janvier 2022 DEPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE !

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

- Certificats d'urbanisme d'information (A) et opérationnel (B)
- Déclaration préalable
- Permis de construire



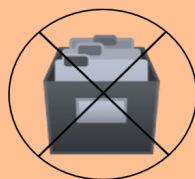
Dépôt d'un dossier à tout moment,
Plus besoin de se déplacer en mairie



Suivi en temps réel de la demande



Aide en ligne



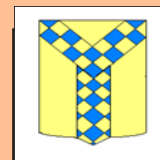
Plus d'exemplaires papier à imprimer



Des échanges simplifiés

A noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes directement au service urbanisme ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

<https://portail-urbanisme.cc-vallee-herault.fr/guichet-unique>



Journal municipal présenté par
Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59
mairietressan@wanadoo.fr
Photos : D.Jaudon; C.Bois, S.Moyano,
CCVH, L.Sabot, M.Bousquet.

**Pour la parution du n° 82
du 1 avril 2022
les articles et photos devront être
remis pour le 10 mars au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan